



COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

LE 14 AVRIL 2016

Présents :

ALLOUL Daniel, ANGEE Marie Thérèse, ARNAUD Christian, BERTRAND Pascal, BOURDEAU Bruno, CHAMONT Bruno, DESBOIS Martine, DUVAL Jérôme, GELLIBERT Luce, GUYOT Gérard, HILLAIRET Pascal, KRZEMKOWSKI Hervé, MATHEY Yves, QUINQUET Aurélie, RENIER Jérôme, THOREZ Renaud

Ordre du jour :

Infos générales

Licenciés

Budget

- arrêté des comptes 2015
- proposition de budget 2016/2017
- proposition de contenu pour la circulaire administrative

Compétitions

- orientations pour les Championnats de l'Essonne
- équipe pour les Interdépartementaux
- orientations pour le Critérium Fédéral
- besoins d'évolutions de règlements

Préparation de l'AG

- formulaire de candidature
- processus pour l'AG
- participants et invités
- contenu de la présentation avec remontées de chacun

Agenda

- dont messages pour le Congrès et l'AG des 14 et 15/5/16

Infos générales :

Tarifs de la Ligue pas disponibles en ce début avril; peut-être dans la réunion reportée au 18/4 →
Hypothèse de travail transmise par la Ligue prise pour notre CD

Réunion de concertation CNDS du 8/4/16 : 14 clubs ont déposé un dossier + le CDTTE ; 3 refus, 4 dossiers à compléter ou à revoir, 4 dossiers exemple

Bilan 2015 DDCS CDTTE : communication d'une liste d'actions pour suivi pédagogique possible et à prévoir un échange sur le bilan 2015 des indicateurs ou critères des actions

Licenciés

Au 13/4/16 : 3517 licenciés (-91, = -2,5 %), dont 2439 tradi et 1078 promo (fin de saison 2433 tradi et 1229 promo)

2015/2016	Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril
Hommes	2268	90%	2684	89%	2877	89%	2955	89%	3027	89%	3052		3111
Femmes	253	10%	316	11%	351	11%	367	11%	385	11%	391		406
Total	2521		3000		3228		3322		3412		3443		3517
Ecart	-110		-227		-181		-180		-152		-145		-91
% / saison passée	-4,18%		-7,03%		-5,31%		-5,14%		-4,26%		-4,04%		-2,52%
Clubs	53		54		55		55		55		55		55

			Total		
Comité			M	F	T
		TOTAL	0	0	0
91	D91	ESSONNE	636	594	1230
37	D37	INDRE ET LOIRE	699	491	1190
59	D59	NORD	633	423	1056
72	D72	SARTHE	695	315	1010
13	D13	BOUCHES DU RHONE	587	318	905

Budget :

jeudi 14 avril 2016 16:01:34

Prévisions Réalisations
Dépenses Recettes Dépenses Recettes

BUDGET primitif	2015-2016	399 348	399 348	268 531	325 767
------------------------	------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

Budget initial équilibré à 399 348 € (ald 377 085 €)

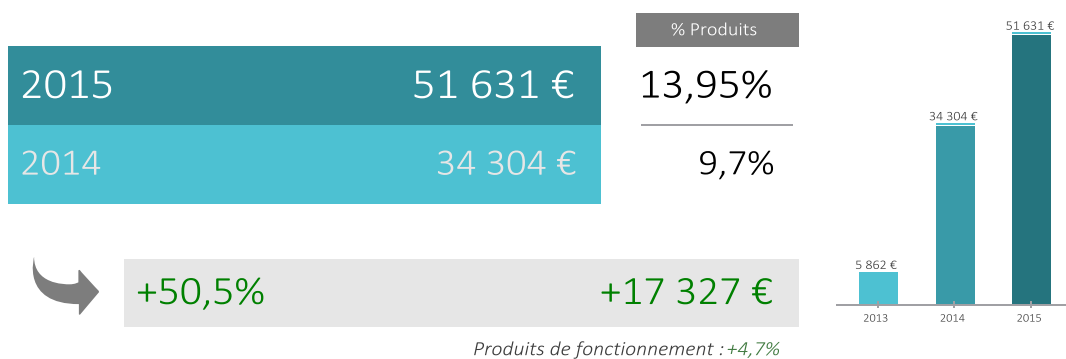
Réalisation au 14/4/16

- Dépenses 268 531 €
- Recettes 325 767 €

Pas de remarques majeures ; juste quelques points de détail au 7/4/16

- 1.1.40: mutations 6638 € de dépenses ald 5500, mais recettes supérieures également
- 9.5.55: financement Emploi d'Avenir devrait être plutôt dans les ressources
- 11-9-95: 3000 € proposition trousse à 28 € pour tout les JA en activité → à commander
- 11-12 Communication : 481 € de dépenses pour 2600 € (manifestations...)
- 11-15 Féminines : 500 pour 2700 €; regroupements à venir
- 14-5-29 Stage avril : 2964 € de dépenses mal affectées; sans doute sur le 14.15.29 qui dépasse maintenant fortement (1300 €)
- 14-15 Stage 91-94-77 6521 ald 2850 autre action que le stage imputé sur cette rubrique → remettre sur la bonne affectation Christian-Pascal
- CDép bien; on est retombé sur les 42800 € officialisés dans le courrier du Conseil Départemental du 18/5/15)

RÉSULTAT DE L'EXERCICE



Excédent de 51 631 €

Pour l'AG : présentation avec les rubriques du plan comptable

Expliquer le delta entre 2014 et 2015 et ce à quoi correspondent les 42 K€ d'excédent en 2015

Proposition de budget prévisionnel 2016 2017:

Construit par rapport au Budget 2015/2016 de 399 348 € (ald 377 085 € en 2014/2015) et aux remontées de chacun

2015-2016				2016-2017	
PREVISIONS		REALISATIONS 14 /04/2016		PREVISIONS	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
399 348	399 348	268 531	325 767	434 488	434 610

Contient une proposition de **3^{ème} entraîneur itinérant**. A vérifier bien sûr au préalable qu'il y a assez de demandes de clubs pour le charger, en plus des entraîneurs actuels (Julien Seminatore et Cédric Le Mer).

Problème des créneaux demandés qui sont souvent les mêmes.

Pascal sonde les clubs pour connaître les besoins clubs. Sera défini à peu près mi-mai.

Aide aux clubs en investissement de matériel : proposition d'aider les clubs en investissement de matériel.

3 tablettes PC pour 3 bêta testeurs sur le critérium fédéral JA2

Compétitions : renforcer l'arbitrage sur les compétitions à partir des quarts :

- Critérium des clubs
- Budget triplé sur le Marthe Chavernoz
- Budget doublé sur le challenge Roger Lardeau

Technique :

- Augmentation du nombre de stagiaires en nov et en été
- Tournoi poussin benjamins : +2000 €, compétition que l'on souhaite voir devenir une compétition phare pour plusieurs départements
- Tournoi international autre que Namur (Berlin) en mai
- Projet d'un stage à l'étranger (Chine) l'été prochain 8 participants pendant 2/3 semaines

Proposition de contenu pour la circulaire administrative

Eu égard au bon état actuel des finances, on retient:

- de compenser l'augmentation fédérale et Ligue des licences (de l'ordre de 0,6 + 0,6 € avec un impact d'environ 3000 €)
- de maintenir à 1 € les licences des Benjamins et Poussines
- de ne pas augmenter les tarifs des différentes compétitions
- de ne pas augmenter la part départementale des mutations
- de proposer une inscription aux tours 3 et 4 du CF à 9 € pour les poussins benjamins
- de faire bénéficier chaque club d'une grosse de balles plastiques de compétition à moitié prix

Compétitions arbitrage

Orientations pour les Championnats de l'Essonne

B24, M C J32, S48→64 Fille B M C J 8→12, S16

Équipe Essonne pour les Interdépartementaux

OK sauf sur 1 capitaine. Vote du comité directeur concernant le capitaine en question : 11 contre, 3 abstentions.

Orientations pour le Critérium Fédéral (seront statuées en Sportive du 12 mai 2016)

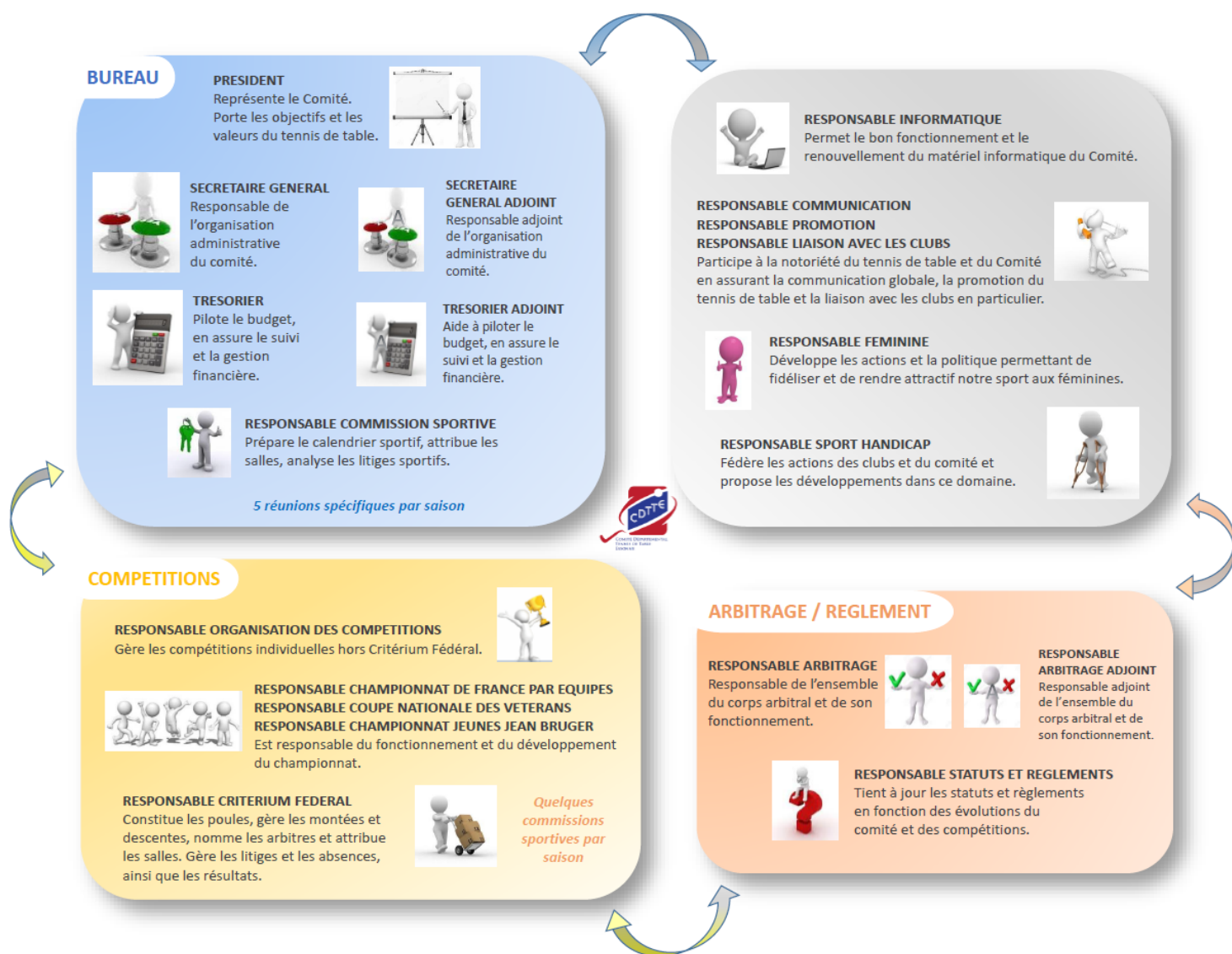
- Orientation pour les filles (Junior...) au CF:
 - mixer en priorité les filles avec les garçons →Marie-Thé + Pascal pour trouver des solutions à la non possibilité pour SPID de traiter
 - mixer les catégories, les genres
 - mixer les départements (93-95, 77-94; donc pourquoi pas avec le 78)
- Positionnement des joueurs sur les points du Critérium et pas sur les points classements
-

Sur la demande du responsable de la compétition, les frais d'inscription seront remboursés à une joueuse n'ayant pu jouer plusieurs tours faute de joueuses de sa catégorie

Besoins d'évolutions des règlements

- Nombre de filles augmenté dans les équipes seniors (3 sans brûlage départemental comme le 94)?
- Idées de la Réunion des Présidents
- Marthe Chavernoz avec les seuls joueurs créés dans l'année (débutants)

Préparation de l'AG



Formulaire de candidature

Formulaire de candidature à retourner pour le 7 juin

Tour de table pour nouvelle olympiade : Renaud THOREZ : oui / Hervé : oui / Luce : non (déménagement) / Pascal B : incertain / Jérôme D : oui / Daniel A : oui / Marie Thé : oui / Jérôme R : oui / Bruno B : oui / Gérard : oui / Yves : oui / Martine : oui / Christian : oui / Bruno C : oui

Processus pour l'AG

Article 3 : Assemblée générale élective tous les quatre ans en concordance avec les années olympiques correspondant aux jeux d'été.

Lors de cette Assemblée, il est procédé à l'élection :

Du nouveau Comité directeur

D'un délégué et de son suppléant pour siéger à l'Assemblée générale de la FFTT.

D'un délégué pour siéger au sein du Comité directeur de la Ligue.

Le mandat de ces élus qui peuvent être rééligibles est de quatre ans.

Article 6 : Les candidatures

Le nombre de poste à pourvoir est de 18 y compris les postes réservés aux féminines (article 11§3) des statuts départementaux : attribution d'un nombre de sièges égal au rapport licenciées éligibles / (hommes + femmes) éligibles

Article 10 : Election du Comité Directeur

Les membres du Comité directeur sont élus au scrutin secret uninominal majoritaire à deux tours par l'Assemblée générale.

§ Sont élus au premier tour les X premiers candidat(e)s qui ont obtenu la majorité absolue des voix exprimées.

§ Sont élus, au deuxième tour, à la majorité relative des voix exprimées, les candidats, dans l'ordre des voix obtenues jusqu'à compléter le nombre maximum des membres du Comité Directeur Départemental

§ Si tout ou partie des postes réservés aux féminines et dont le nombre est défini par l'article 11§3-2 des statuts, ne sont pas pourvus, ils restent vacants et devront être représentés à chaque Assemblée générale jusqu'à ce qu'ils soient pourvus. Dans l'intervalle, le comité directeur reste incomplet. (STATUTS : l'attribution d'un nombre de sièges égal au rapport licenciées éligibles / (hommes + femmes) éligibles)

À l'issue de chaque tour de scrutin, le président de la commission de contrôle des opérations électorales proclame les résultats

Article 11 : Election du Président

À l'issue de la proclamation des résultats de l'élection des membres du Comité Directeur, le Président de séance suspend l'Assemblée générale et invite les nouveaux membres du Comité Directeur à se réunir afin de se mettre d'accord pour présenter aux suffrages de l'Assemblée générale un candidat à la présidence du Comité Départemental.

Le doyen d'âge des élus départementaux prendra la direction de la réunion.

Il sollicitera la déclaration d'éventuels candidats. Qu'il y en ait un ou plusieurs, il soumettra cette ou ces candidature(s) au vote du Comité Directeur. Le vote sera fait à bulletin secret.

§ Le candidat arrivé en tête sera proposé comme président du Comité Départemental.

§ En cas d'égalité entre plusieurs candidats, la préférence sera donnée au plus jeune.

Le doyen d'âge, après le choix du Comité Directeur, prendra alors la présidence de l'Assemblée générale et déclarera la séance reprise.

Il proposera le candidat du Comité Directeur aux suffrages de l'Assemblée générale.

L'élection du président se fait à bulletin secret, à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés et des bulletins blancs.

En cas d'échec, les membres du Comité directeur se réunissent de nouveau pour proposer jusqu'à élection à la majorité absolue, un nouveau candidat.

Lors d'une même Assemblée générale un candidat ne peut être présente qu'une seule fois au suffrage de celle-ci.

En cas d'absence de candidat ou de rejet par l'Assemblée générale de toutes les candidatures, le doyen d'Age du Comité directeur assure l'intérim jusqu'à l'organisation d'une nouvelle Assemblée générale chargée d'élire un président. Celle-ci doit être convoquée dans un délai maximum de trois mois.

Dès la proclamation de son élection, le nouveau Président prendra la direction de l'Assemblée générale.

Article 12 : Elections des délégués

Après le renouvellement du Comité Directeur et de son président, il sera proposé à l'Assemblée générale:

Un délégué et son suppléant pour siéger à l'Assemblée générale de la FFTT.

Un délégué pour siéger au sein du Comité directeur de la Ligue.

Les deux mandats ci-dessus peuvent être cumulables.

Ces délégués et le suppléant à la FFTT doivent être membres du Comité Directeur. Ils sont élus à la majorité simple, le vote devant avoir lieu à bulletin secret.

Participants et invités

Invités : reprendre et compléter liste de l'an passé

Récompenses :

Pascal H pour les jeunes sportifs et les clubs

Daniel pour les compétitions

Gérard pour les jeunes bénévoles

Contenu de la présentation avec remontées de chacun

Contenu de la présentation sous forme ludique de diaporama avec remontées de chacun à intégrer.

Chacun commentera succinctement sa partie.

Infos regroupées par Aurélie qui créera la présentation Powerpoint

Questions diverses :

- GIRPE : on entérine le fait que les clubs qui utilisent GIRPE et envoient les résultats et la feuille **SIGNEE** n'aient pas besoin d'envoyer la feuille papier en plus. 1 abstention, 13 pour.
- La commission sportive élargie du 12 mai 2016 traitera des évolutions des compétitions, des règlements... et aura lieu à la MDCS
- Réfléchir sur pourquoi pas assez de haut niveau en Essonne
- Le 29 mai : tournoi féminin FFTT UFOLEP : jour de la fête des mères, marquer le coup avec une rose (géré par le CDTTE). L'UFOLEP s'occupe des récompenses

AGENDA

- 14/4 CD CDTTE (avec arrêté des comptes et budget 2016/2017)
- 18/4 Bureau IDF
- 2/5 Sportive Régionale
- 9/5 Bureau IDF
- 9/5 Présentation action CDTTE à Sophie Rigault (Bruno C et Yves)
- 12/5 Sportive CDTTE

- 14 et 15/5 Participation Marie-Thé au Congrès et à l'AG FFTT à Nancy avec un sujet fort sur la gouvernance (5 grands thèmes sur le fonctionnement administratif et financier, la promotion : développement et communication, le sportif, la formation (formation continue, professionnalisation et suivi) pour les bénévoles et les salariés, les équipes techniques régionales)
Sujets à aborder : la mixité du Critérium Fédéral / statut de la refonte de SPID

- 22/5 Marthe Chavernoz → organiser arbitres, organisation sur place et récompenses à prendre en charge (Daniel vers Martine)

- 29/5 Tournoi féminin UFOLEP FFTT 91/77 (règlement à adapter + cadeau à chacune)
- 9/6 AG électorale (appel à candidature)